



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SULFATE DE FER FLUIDISE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / L'ENTREPRISE

1.1 : Identification du produit

Nom de produit : Sulfate de Fer fluidisé

1.2 : Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Utilisation : Fertilisation

1.3 : Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPAGNIE DES ENGRAIS DE LONGUEIL
Bois d'ageux
60126 LONGUEIL STE MARIE
Tél. : 03 44 40 90 88 - Fax : 03 44 40 63 26
Mail : contact@engraisdelongueil.fr

1.4 : Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel centre d'urgence ORLIFA : +33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2-1 classification de la substance ou du mélange

2.1.1 : Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4, H 302.

Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2, H315.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2, H319.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3 : Irritation des voies respiratoires, H335

2.1.2 : Classification selon la directive 67/548/CEE :

Xn : Nocif

R22 : Nocif en cas d'ingestion.

Xi : Irritant

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

2-2 Elément d'étiquetage

2.2.1 : Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger : **GSH07**



Mention d'avertissement (CLP) : **ATTENTION**

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion

H315 Provoque une irritation cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H335 Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes ; Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elle peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SULFATE DE FER FLUIDISE

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	N° enregistrement	CAS #	EINECS #	%(p/p)
Sulfate ferreux heptahydraté	01-2119513203-57	7720-78-7	231-753-5	85

4. PREMIERS SECOURS

4-1 Description des premiers secours

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger
D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

Inhalation : Eloigner la personne affectée du lieu d'exposition et la faire respirer à l'air libre. La poussière de sulfate de fer est un irritant du système respiratoire.

Contact avec la peau : Laver abondamment avec de l'eau en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment, avec de l'eau, les yeux ainsi que sous les paupières, pendant un minimum de 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un spécialiste.

Ingestion : Ne pas provoquer les vomissements et demander un avis médical.
Rincer la bouche et boire abondamment.

4-2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'autres information importantes disponibles.

4-3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres information importantes disponibles

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5-1 Moyens d'extinction

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5-2 Danger particulier résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxique en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone.

Dioxyde de carbone.

Dioxyde de soufre (SO₂).

5-3 Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Veiller à une aération suffisante.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Utiliser un équipement de protection individuel.

Eviter la formation de poussière.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SULFATE DE FER FLUIDISE

6-2 Précautions pour la protection de l'environnement.

Eviter la contamination des égouts, des eaux de surfaces et des eaux souterraines ainsi que du sol.

6-3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage .

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Recueillir par moyen mécanique.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

6-4 Référence à d'autres sections.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 ;

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7-1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Porter des équipements de protection individuelle.

Eviter la formation de poussières.

Permettre une ventilation suffisante des salles de travail et, en cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adéquat.

Prévention des incendies : Le produit n'est pas inflammable.

7-2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Garder dans un endroit sec et frais, dans le récipient d'origine.

Indication concernant le stockage commun : Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des emballages bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement du soleil.

7-3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s).

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8-1 Paramètre de contrôle.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : Néant

DNEL.		
Oral	DNEL (long/systemic)	0.29 mg/kg bw/day (consumer)
Dermique	DNEL (long/systemic)	0.29 mg/kg bw/day (consumer) 0.57 mg/kg bw/day (Workers (Industrial/professional))
Inhalatoire	DNEL (long/systemic)	0.5 mg/m ³ (consumer) 2.01 mg/m ³ (Workers (Industrial/professional))

PNEC	
PNEC(STP)	500 mg/L 5sewage treatment plant)
PNEC (sediment)	49.5 mg/kg sedi. Dw (sediment)
PNEC (soil)	55mg/kg soil dw (soil)



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SULFATE DE FER FLUIDISE

8-2 Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle :

Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant une pause et immédiatement après avoir manipulé le produit.



Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adéquat : demi-masque muni d'un filtre à particules P2.

Protection des mains : Utiliser des gants (PVC, néoprène)

Protection oculaire : Utiliser une visière de protection et des lunettes de sécurité

Protection de la peau : Equipement de protection contre les projections : bottes, tablier.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

9-1 Information sur les propriétés physiques importantes.

Forme physique :	Solide cristallin fluide
Couleur :	Vert bleuté mat
Odeur :	Aucune
pH :	3-4 en solution aqueuse à 10 % p/p
Point de fusion :	64 °C
Point éclair :	Incombustible
Auto inflammation :	Non inflammable
Danger d'explosion :	Non explosif
Solubilité :	360 g/L eau froide 1620 g/L eau chaude

9-2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10-1 Réactivité

10-2 Stabilité chimique : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Décomposition thermique/conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Se décompose avant de fondre.

10-3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

10-4 Conditions à éviter : Pas d'autres information importantes disponibles.

10-5 Matières incompatibles : Pas d'autres information importantes disponibles.

10-6 Produits de décomposition dangereux : Pas de produit de décomposition dangereux connus.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SULFATE DE FER FLUIDISE

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Sulfate de fer : DL50 / oral / rat : 319 mg/kg
DL50 / oral / souris : 680 mg/kg

Sulfate de fer heptahydraté :

DL50 / oral / souris : 1520 mg/kg

Irritation et corrosion : Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.

Sensibilisation : Pas de données disponibles

Effet d'une exposition prolongée :

Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation et de l'eczéma

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12-1 Toxicité :

Toxicité aquatique :

EC50 (24h) 5.3 mg/l (Daphnia) (Lilius et al. (1995))

LC50 (96h) 1.8 mg/l (Fish) (Decker & Menendez 1975)

NOEC 0.24 mg/l (Fish) (Smith et al. (1973))

12-2 Persistance et dégradabilité : Facilement biodégradable.

12-3 Potentiel de bioaccumulation : Ne s'accumule pas dans les organismes.

12-4 Mobilité dans le sol

Catégorie de pollution des eaux I (D) (classification selon liste) : peu polluant.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12-5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : non

vPvB : non

12-6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13-1 Méthodes de traitement des déchets :

Diluer avec de l'eau, neutraliser avec de la chaux

Vous devez disposer d'un système d'élimination des déchets en accord avec les réglementations locales et nationales

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14-1 Numéro ONU

14-2 Nom d'expédition des Nations unies

14-3 Classes de danger pour le transport

Transport routier : Non soumis à la réglementation des transports

Transport maritime : Non soumis à la réglementation des transports

Transport aérien : Non soumis à la réglementation des transports

14-4 Groupe d'emballage

14-6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Non applicable.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SULFATE DE FER FLUIDISE

14-7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15-1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Le mélange est étiqueté selon le règlement CE N° 1272/2008.

Conseils de prudence :

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

15-2 Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'annexe 2 du règlement 1907/2006/CE

Avant utilisation d'un quelconque produit, l'étiquette doit être lue avec attention ainsi que la littérature et les autres informations de sécurité consultées.

L'information et les recommandations contenues dans cette publication sont correctes, conformément à nos connaissances à la date de la publication. Rien de ce qui s'expose ici ne doit être considéré comme une garantie expresse ou implicite. Dans tous les cas, l'utilisateur est responsable de vérifier l'applicabilité de cette information ou l'adéquation d'un produit quelconque à des finalités concrètes.

Cette FDS a été élaborée et est exclusivement destinée à ce produit.

Acronymes et abréviation :

CAS : Chemical Abstract Service (division of the American Chemical Society).

EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances.

DNEL : derived No-Effect Level (REACH)

PNEC : Predicted No-Effect Concentration (REACH)

DL 50 : Dose Létale 50%

LC 50 : Concentration Létale
